

9^{ème} JEUX DES ILES DE L'OCEAN INDIEN
NATATION

- **Type de compétition** : Compétition Internationale.
- **Gestion informatique** : La gestion de la compétition est à la charge du Comité Régional de Natation de La Réunion avec l'outil d'exploitation de la Fédération Française de Natation ExtraNat pocket.
- **Plage des engagements** : transmettre le fichier type à adresse suivante (c-r-n@orange.fr) avant le 30 avril 2015.
- **Date de publication de la liste de départ**: le lundi 3 août 2015 sur le site du comité de La Réunion (<http://lareunion.ffnatation.fr>).
- **Ouverture de la compétition** : la compétition est strictement limitée à la participation des nageurs des îles membres du CIJ respectant les conditions prévues par la Charte en particulier l'article 15, se conformant aux Règlements Généraux des Jeux des Iles, en vigueur et appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.
- **Dates de la compétition** : du mercredi 5 au samedi 8 août 2015.
- **Date et horaire de la réunion technique** : le lundi 3 août 2015 à 10h30 à la Piscine Olympique.
- **Lieu** : Piscine Olympique Michel Debré à Saint-Denis (quartier du chaudron) homologuée par la Fédération Française de Natation.
- **Équipements** : bassin de 50 mètres ; 8 couloirs ; bassin de récupération ; Chronométrage automatique une plaque ; Affichage 8 bandes ; Bassin de récupération ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).
- **Médical et sécurité** : Présence d'un médecin de compétition, déclaration de la manifestation auprès des institutions concernées (Gendarmerie ou Police, SAMU et Pompiers).

Contrôle anti-dopage : Chaque nageur participant aux Jeux doit se soumettre aux contrôles et examens médicaux effectués par la Commission Médicale des Jeux. Tout nageur qui refuse de se soumettre à ces contrôles est suspendu immédiatement des Jeux. Après chaque épreuve sur décision de la Commission Anti-dopage, les nageurs pourront être soumis au contrôle anti-dopage à savoir : un nageur ou plusieurs de l'équipe classée première, un nageur tiré au sort ou autres nageurs suspects.

- **Communication** : moyens utilisés à la charge de l'organisateur.

- **Catégories d'âge concernées** : nageurs et nageuses âgés de 12 ans et plus, nés en 2003 et avant.
- **Durée** : 4 jours, 8 réunions.
- **Détail des épreuves** :
 - nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m (séries et finales), 800 m dames et 1500 m messieurs (séries lentes le matin, séries rapides l'après-midi),
 - dos : 50 m, 100 m, 200 m (séries et finales),
 - brasse : 50 m, 100 m, 200 m (séries et finales),
 - papillon : 50 m, 100 m, 200 m (séries et finales),
 - 4 nages : 200 m, 400 m (séries et finales),
 - Relais : 4 x 100 m et 4 x 200 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages.

Organisation des finales : l'attribution des couloirs pour les finales sera effectuée selon les règles de la FINA. Les séries ne seront pas nagées pour les épreuves concernées s'il y a moins de 9 nageurs engagés sur l'épreuve, et les finales seront alors nagées directement suivant les temps d'engagement.

Epreuves pour les personnes handicapées :

- nage libre : 50 m dames (malentendant et polio/amputés membres inférieurs et athlètes atteints d'une déficience intellectuelle ou psychique et troubles associés), 50 m messieurs (malentendant et polio/amputés membres inférieurs et athlètes atteints d'une déficience intellectuelle ou psychique et troubles associés).
- **Commission technique internationale (CTI)** : La Commission Technique Internationale est présidée par un délégué technique FINA, En cas d'absence de celui-ci, l'île hôte assurera la présidence. La Commission Technique Internationale est composée d'un représentant de chaque île participante, avec un représentant supplémentaire pour l'île organisatrice s'il n'y a pas de représentant de la FINA

Elle est chargée:

- D'appliquer les règles internationales
- De veiller à la bonne organisation technique des compétitions
- De désigner les arbitres et officiels (les juges de lignes sont désignés par le Comité Organisateur)
- D'homologuer les résultats des compétitions
- D'organiser les réunions techniques

- De statuer sur les litiges, en s'érigeant en jury d'appel. Dans ce cas, le représentant de l'île en cause ne siège pas.

Cette Commission décide à la majorité des voix en présence de la majorité des membres qui la composent. En cas d'égalité la décision reviendra au président du CTI (Délégué FINA).

La Réunion Constitutive de la Commission Technique Internationale se tiendra le lundi 3 août 2015 à 9h00 à la Piscine Olympique.

- **Jury :** Le jury est constitué par les juge-arbitres désignés selon les règles FINA, chaque nation invitée devra fournir un officiel A, la désignation des juge-arbitres est du ressort du CTI sur proposition du Comité Régional de Natation de La Réunion.
- **Mode de qualification :** Chaque île, membre du CIJ, en règle avec la FINA, peut engager au maximum 15 femmes et 15 hommes.
- **Modalité d'engagements :** Seuls les Comités Nationaux Olympiques, ou Comités Régionaux Olympiques pour les territoires français sont habilités à engager les concurrents dans la limite de deux (2) nageurs par épreuve et une (1) équipe de relais.

La modification des engagements individuels et/ou de relais ne seront possibles que lors de la réunion technique (rappel : le lundi 3 août 2015 à 10h30)

La confirmation de la composition des relais devra être faite au minimum 45 mn avant le début de chaque réunion concernée. Aucune modification de relais ne sera acceptée passé ces délais.

La composition et l'ordre des relais doivent être transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le début de chaque réunion concernée.

Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.

Epreuves pour les personnes handicapées :

Pour que la compétition ait lieu, il faut la participation d'au moins deux (2) îles. Au moment de l'engagement, chaque île participante devra spécifier le type d'handicap de chaque participant.

Chaque île, membre, peut engager un (1) nageur par épreuve (2 épreuves Hommes/2 épreuves Dames).

Quatre épreuves sont ouvertes au handisport

Dames

Nage Libre (50m Malentendantes)*

Nage Libre (50m Polio/Amputés membres inférieurs)**

Hommes

Nage Libre 50m (Malentendants)*

Nage Libre 50m (Polio/Amputés membres inférieurs)**

Le classement se fera toutes catégories d'handicap confondues.

Starter – Installation standard sonore (klaxon) pour les handicapés physiques. Installation lumineuse ou pavillon à côté du plot pour les sourdes.

Chaque couloir doit être sous la supervision d'un maître-nageur.

Deux épreuves sont ouvertes au sport adapté

Dames

Nage Libre 50m (athlètes atteints d'une déficience intellectuelle ou psychique et troubles associés)

Hommes

Nage Libre 50m (athlètes atteints d'une déficience intellectuelle ou psychique et troubles associés)

La réglementation retenue pour le 50m nage libre est la **Division 1**.

Cette division est accessible à tout nageur, quel que soit son niveau de performance, ayant la capacité de réaliser les épreuves, en respectant les réglementations identiques à celles de la Fédération Française de Natation, pour les styles de nage, les départs, virages et arrivées.

NB : La classification d'un nageur en division I peut être considérée comme la concrétisation de ses capacités à pratiquer la Natation dans le même cadre que les nageurs de la Fédération Française de Natation

Chaque île participante devra impérativement inscrire ses nageurs avec des temps inférieurs à ceux indiqués dans le tableau ci-dessous validé par le Comité Sportif de l'Île participante (temps plancher définissant l'accès à la division 1 en sport adapté).

CATEGORIE	TEMPS
50 M NAGE LIBRE DAMES	
- Moins de 18 ans	57''
- 18 à 33ans	54''
- 34 ans et plus	57''
50 M NAGE LIBRE MESSIEURS	
- Moins de 18 ans	50 ''
- 18 à 33ans	47''
- 34 ans et plus	50''

Par ailleurs, il sera demandé à chaque île de renseigner le certificat médical par le médecin traitant du nageur ou le médecin de l'établissement d'accueil, ainsi que la carte de reconnaissance de la personne déficiente intellectuelle ou psychique, et troubles associés.

- **Forfait :** Tout forfait non déclaré, pour les séries 45 minutes avant de début de la réunion, pour les finales 15 minutes après la fin des séries, entraîne une interdiction pour le nageur à participer à une autre épreuve dans la réunion concernée.

En cas de forfait sous prescription médicale d'un membre de l'équipe, il peut être fait appel à un remplaçant jusqu'à ¼ d'heure avant le départ de la première épreuve, par la suite il ne pourra plus y avoir de modification dans les engagements.

En cas de forfait sous prescription médicale d'un nageur, dûment constaté par le médecin officiel de la compétition, un remplaçant peut être admis à participer à l'épreuve à condition qu'il soit inscrit sur la liste d'engagement nominatif définitif et que ce changement soit déclaré officiellement une heure avant le début de la réunion. Cette mesure n'est applicable qu'avant les séries de l'épreuve concernée.

- **Chambre d'appel :** Les nageurs devront s'y rendre dix minutes avant l'heure prévue de leur épreuve munis de leur carte d'accréditation. Passé ce délai, ils seront considérés forfaits.

- **Récompenses :**

Pour chaque épreuve :

Au premier : Une médaille d'Or + Diplôme
Au deuxième : Une médaille d'Argent + Diplôme
Au troisième : Une médaille de Bronze + Diplôme

Sur le podium les nageurs devront être vêtus de leur tenue officielle.

Une médaille commémorative et un diplôme de participation seront attribués à tous les participants, athlètes et officiels.

- **Publication et validation des résultats :**

par extraction à partir du logiciel Extranat pocket.

- Date de publication sur site Internet du Comité Régional de Natation de La Réunion

à l'issue de chaque réunion.

- Réclamation

D'ordre technique :

- Elles seront tranchées par la CTI.
- Pour être considérées, ces réclamations doivent être soumises par écrit dans les trente minutes qui suivent la fin de l'épreuve. Pour être valable, cette réclamation doit être accompagnée de la somme de 85 €

(quatre-vingt-cinq euros). Si la réclamation est fondée, la somme est remboursée, si non, elle est versée au COJI.

- La CTI doit faire connaître sa décision avant la prochaine session.
- La décision de la CTI est finale et sans appel.

D'ordre non technique :

- Les réclamations d'ordre général non techniques sont tranchées par le CIJ en dernier ressort.

- Date de validation définitive

à partir du jour de la publication sur le site Internet du comité et dans un délai n'excédant pas une semaine, les pays sont à même de saisir le comité sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves ; EB = évacuation du bassin)

45 minutes avant le début de chaque réunion, les couloirs 1 et 8 seront réservés exclusivement pour les départs et les virages.

Mercredi 5 août 2015

OP : 7h30 - EB : 9h15 - DE : 9h30	OP : 13h30 - EB : 15h15 - DE : 15h30
1 – 200 m Brasse Dames (séries) 2 – 200 m Brasse Messieurs (séries) 3 – 400 m 4N Dames (séries) 4 – 400 m 4N Messieurs (séries) 5 – 200 m NL Messieurs (séries) 6 – 200 m NL Dames (séries) 7 – 50 m Dos Dames (séries) 8 – 50 m Dos Messieurs (séries)	9 – 200 m Brasse Dames (finale) 10 – 200 m Brasse Messieurs (finale) 11 – 400 m 4N Dames (finale) 12 – 400 m 4N Messieurs (finale) <i>CP 200 m Brasse dames & messieurs</i> 13 – 200 m NL Messieurs (finale) 14 – 200 m NL Dames (finale) <i>CP 400 m 4N dames & messieurs</i> 15 – 50 m Dos Dames (finale) 16 – 50 m Dos Messieurs (finale) <i>CP 200 m NL dames & messieurs</i> 17 – 4 x 100 m NL Dames (série) <i>CP 50 m Dos dames & messieurs</i> <i>CP 4x100 m NL dames</i>

Jeudi 6 août 2015

OP : 7h30 - EB : 9h15 - DE : 9h30	OP : 13h30 - EB : 15h15 - DE : 15h30
18 – 100 m Papillon Dames (séries) 19 – 100 m Papillon Messieurs (séries) 20 – 400 m NL Dames (séries) 21 – 400 m NL Messieurs (séries) 22 – 100 m Dos Dames (séries) 23 – 100 m Dos Messieurs (séries) 24 – 50 m Brasse Messieurs (séries) 25 – 50 m Brasse Messieurs (séries)	26 – 100 m Papillon Dames (finale) 27 – 100 m Papillon Messieurs (finale) 28 – 400 m NL Dames (finale) 29 – 400 m NL Messieurs (finale) <i>CP 100 m Papillon dames & messieurs</i> 30 – 100 m Dos Dames (finale) 31 – 100 m Dos Messieurs (finale) <i>CP 400 m NL dames & messieurs</i> 32 – 50 m Brasse Messieurs (finale) 33 – 50 m Brasse Messieurs (finale) <i>CP 100 m Dos dames & messieurs</i> 34 – 4 x 100 m NL Messieurs (série) <i>CP 50 m Brasse dames & messieurs</i> <i>CP 4x100 m NL messieurs</i>

Vendredi 7 Août 2015

OP : 7h30 - EB : 9h15 - DE : 9h30	OP : 13h30 - EB : 15h15 - DE : 15h30
35 – 100 m NL Messieurs (séries) 36 – 100 m NL Messieurs (séries) 37 – 200 m 4N Dames (séries) 38 – 200 m 4N Messieurs (séries) 39 – 200 m Dos Dames (séries) 40 – 200 m Dos Messieurs (séries) 41 – 50 m Papillon Dames (séries) 42 – 50 m Papillon Messieurs (séries)	43 – 100 m NL Messieurs (finale) 44 – 100 m NL Messieurs (finale) 45 – 200 m 4N Dames (finale) 46 – 200 m 4N Messieurs (finale) <i>CP 100 m NL dames & messieurs</i> 47 – 200 m Dos Dames (finale) 48 – 200 m Dos Messieurs (finale) <i>CP 200 m 4N dames & messieurs</i> 49 – 50 m Papillon Dames (finale) 50 – 50 m Papillon Messieurs (finale) <i>CP 200 m Dos dames & messieurs</i> 51 – 4 x 200 m NL Dames (finale) <i>CP 50 m Papillon dames & messieurs</i> 52 – 4 x 200 m NL Messieurs (série) <i>CP 4x200 m NL dames & messieurs</i>

Samedi 8 Août 2015

OP : 7h30 - EB : 9h15 - DE : 9h30	OP : 13h30 - EB : 15h15 - DE : 15h30
<p>53 – 200 m Papillon Dames (séries) 54 – 200 m Papillon Messieurs (séries) 55 – 100 m Brasse Dames (séries) 56 – 100 m Brasse Messieurs (séries) 57 – 800 m NL Dames (séries lentes) 58 – 1500 m NL Messieurs (séries lentes) 59 – 50 m NL Dames (séries) 60 – 50 m NL Messieurs (séries) 61 – 50 m NL Dames HS* (séries) 62 – 50 m NL Messieurs HS* (séries) 63 – 50 m NL Dames HS** (séries) 64 – 50 m NL Messieurs HS** (séries) 65 – 50 m NL Dames SA (séries) 66 – 50 m NL Messieurs SA (séries)</p>	<p>67 – 200 m Papillon Dames (finale) 68 – 200 m Papillon Messieurs (finale) 69 – 100 m Brasse Dames (finale) 70 – 100 m Brasse Messieurs (finale) <i>CP 200 m Papillon dames & messieurs</i> 71 – 800 m NL Dames (séries rapide) 72 – 1500 m NL Messieurs (séries rapide) <i>CP 100 m Brasse dames & messieurs</i> 73 – 50 m NL Dames (finale) 74 – 50 m NL Messieurs (finale) <i>CP 800 m NL dames & 1500 m NL messieurs</i> 75 – 50 m NL Dames HS* (finale) 76 – 50 m NL Messieurs HS* (finale) <i>CP 50 m NL dames & messieurs</i> 77 – 50 m NL Dames HS** (finale) 78 – 50 m NL Messieurs HS** (finale) <i>CP 50 m NL dames & messieurs HS*</i> 79 – 50 m NL Dames SA (finale) 80 – 50 m NL Messieurs SA (finale) <i>CP 50 m NL dames & messieurs HS**</i> <i>CP 50 m NL dames & messieurs SA</i> 81 – 4 x 100 m 4N Dames (série) 82 – 4 x 100 m 4N Messieurs (série) <i>CP 4x100 m 4N dames & messieurs HS*</i></p>